

Image not found or type unknown



Refus de location promocil

Par **neaulie**, le **19/11/2012** à **14:07**

bonjour, rn il y a 2 ans mon conjoint et moi avons fait une demande de logement aupres de promocil car nous desirons avoir un logement plus grand. rn je me suis mis en menage avec lui alors qu 'il avait deja un logement un type 2 et il a 3 enfants un week end sur 2 et moi j'ai la garde de mon petit garçon donc nous avons fait une demande de logement pour un type 5 et promocil refuse car je suis en cdd alors que mon conjoint lui est en cdi que dois je faire pour qu 'il fasse reellement quelque chose ??? j'ai envoyer des courrier avec des demandes de logement expliquant notre cas mais rien n'y fait on ne peut plus vivre a 6 avec une seule chambre pouvez vous nous aider s'il vous plait???? merci par avance pour vos reponses.